

## **AFIGEO ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2000**

### **RAPPORT MORAL**

La précédente Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 11 mai 1999. Je vous rappelle que cette Assemblée avait été précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a approuvé une modification assez profonde des statuts et que l'Assemblée ordinaire, elle même, avait adopté un règlement intérieur, texte qui, jusqu'ici, n'existait pas.

La modification principale des statuts ouvrait la possibilité de créer au sein d'AFIGÉO des «groupes d'intérêt» dotés d'une autonomie de décision et de gestion. Cette modification a permis la création du «Club Export», création qui s'est concrétisée dans les semaines suivantes. Je laisserais à Madame Argence qui le préside le soin de rendre de compte des activités de ce Club pour focaliser mon compte-rendu sur les activités plus générales de l'Association.

Bien évidemment, l'activité de l'Association au cours de l'année qui vient de s'écouler – et plus encore celle de son secrétaire général - a été fortement influencée par la mission Lengagne. L'essentiel des actions entreprises a été dans ce cadre ou sur des sujets proches.

#### **LE LIVRE VERT SUR « LES DONNEES DU SECTEUR PUBLIC : UNE RESSOURCE CLE POUR L'EUROPE ».**

L'Assemblée Générale du 11 mai avait été précédée d'un débat sur les questions soulevées par ce Livre Vert. Une synthèse de l'ensemble des discussions a été établie et envoyée à la Commission européenne avant le 1<sup>er</sup> juin date limite de réponse.

Nous sommes maintenant en attente des résultats de l'analyse des différentes réponses reçues. Cette analyse devrait être présentée au Conseil des Ministres des Télécommunications à l'Automne, pendant la présidence française de l'Union. Environ ¼ des réponses reçues par la Commission concernent l'information géographique qui sera donc l'objet d'un chapitre particulier de la synthèse.

#### **LE SEMINAIRE ADRESSE DU 10 JUIN 1999 EN COOPERATION AVEC L'IREPP.**

A la suite des différentes études conduites tant par AFIGÉO que par l'IREPP, les deux organisations ont réuni un séminaire à l'Assemblée Nationale le 10 juin.

Ce séminaire a principalement permis de valider le besoin d'une référence commune et le souhait d'un ensemble d'acteurs de contribuer à sa constitution et à son entretien.

Ce séminaire et les études conduites sur ce sujet devraient trouver leurs suites dans la création d'un groupe de travail CNIG chargé de proposer les modalités de constitution de ce référentiel adresse.

#### **LES SUITES DU RAPPORT LENGAGNE : LA JOURNEE DU 20 JANVIER.**

L'association a organisé le 20 janvier un séminaire consacré aux rapports Mandelkern et Lengagne. La date en avait été choisie afin que les conclusions de ce séminaire puissent être transmises au Ministère de l'Équipement dans des délais compatibles avec l'instruction de ces rapports.

Ce séminaire a souligné l'importance des délais de constitution du référentiel et le rôle que souhaitent y jouer les collectivités locales. Ce deuxième point paraît aujourd'hui un des thèmes essentiels des réflexions futures.

### **JOURNEE MARI 2000 : LE CADASTRE EN EUROPE.**

Le 19 avril, AFIGÉO en coopération avec EUROGI, a organisé dans le cadre du salon MARI une journée consacrée au cadastre dans les infrastructures d'information géographique dans les pays européens. Les présentations des différents pays (Allemagne, Pays Bas, Belgique, France, Hongrie) et de la Commission Européenne ont permis de souligner les différences fondamentales des approches nationales et la difficulté à constituer, sur ces bases, une couche foncière européenne interopérable.

### **LES PROJETS EUROPEENS.**

Fin 1999, l'Association a signé deux contrats de recherche européens. Dans les deux cas, il s'agit d'extension au niveau européen de problématiques dont se préoccupe AFIGÉO au niveau national.

#### **EEMII**

Ce contrat financé à 100% par la Commission Européenne a pour objet de définir les données de référence européenne sur la base des données de référence nationales. Les partenaires sont allemands, italiens, portugais, britanniques et le JRC.

Les réunions des 20 janvier et 19 avril ont constitué les premières contributions d'AFIGÉO au projet et ont donc été en partie financées par ce budget. Le prochain atelier prévu doit avoir lieu à Rome le 21 juin.

#### **CITUI**

CITUI est un projet déjà ancien – les premières esquisses datent de 1997 – que la Commission Européenne a ressorti en décembre 1999. Il a pour objet de constituer un observatoire du marché de l'information géographique en Europe.

Le démarrage du projet a été assez difficile du fait de l'ancienneté des propositions initiales et de l'obligation de les adapter à la situation actuelle. Il semble maintenant démarrer concrètement.

#### **EUROGI**

Christian Chenez a quitté le secrétariat général d'Eurogi en septembre 1999 pour rejoindre le Ministère de l'Équipement. Il a été remplacé par Anton Wolkamp mis à disposition par le Cadastre hollandais. Ce remplacement s'est également traduit par le déplacement du siège d'Eurogi de Marne la Vallée à Apeldoorn.

Outre les difficultés inhérentes à ce type d'événements, on doit noter également une évolution un peu trop administrative du secrétariat général d'Eurogi qui conduit à une présence plus discrète au plan européen.

L'information géographique européenne va connaître dans les mois qui viennent un certain nombre d'événements importants qui nécessitent une organisation du secteur active et dynamique. La réélection lors de la dernière Assemblée Générale d'AFIGÉO au Comité Exécutif doit nous permettre d'insister pour que la fondation agisse dans ce sens.

## **ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET FINANCES**

### **Le régime fiscal de l'Association.**

L'association est désormais soumise au droit commun des sociétés en ce qui concerne la fiscalité.

Cette contrainte n'est pas nécessairement négative. Elle permet, au contraire, d'être beaucoup plus libre dans le choix de ses actions puisque, sous réserve de s'acquitter des impôts et taxes, aucune activité ne lui est interdite.

### **Relancer un programme d'études.**

L'année 1998 a été consacrée, pour l'essentiel à la préparation du Livre Blanc. 1999 a été, pour sa part, fortement marquée par la mission Lengagne. Ainsi, pendant deux années consécutives l'association n'a pas conduit d'études qui sont les activités les plus rémunératrices. Cet état de fait justifie les remarques du trésorier.

Il faut maintenant relancer un tel programme d'autant plus que les sujets ne manquent pas qui ont été peu abordés par le rapport Lengagne. Le principal d'entre eux, me semble t'il, recouvre le rôle des collectivités locales dans le recueil de l'information du référentiel national.

## **UNE PRIORITE : LA COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES**

La communication avec les membres de l'association me paraît être l'un des points essentiels à améliorer dans son fonctionnement quotidien.

Un essai récent de lettre électronique a été fait en essayant d'automatiser au maximum sa réalisation. Mais cet essai n'est pas suffisant et une réflexion de fond doit être conduite sur ce thème dans les mois qui viennent.

En effet, au delà d'un noyau dur de membres, on constate qu'un nombre non négligeable d'adhérents sont « fugitifs ». Fidéliser ceux qui ont fait l'effort de cotiser une fois doit donc être une priorité.

Le secrétaire général

J. C. Lummaux